



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 15 mars 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNY Michèle,
VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny (pouvoir à GONON Florence), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Denise)

Madame PHILIPPE Francine a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

Délibération n° 2024/27 : Attribution d'une subvention à l'association Festival des randonnées musicales du Ferrand

Considérant la demande de subvention de l'association festival des randonnées musicales du Ferrand réceptionnée en mairie le 19 mars 2024.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 500 € à ladite association.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'accorder une subvention de 500 € à l'association Festival des Randonnées Musicales du Ferrand pour participer à l'achat de petits matériels nécessaires au bon fonctionnement du festival.

DIT que cette subvention sera versée au titre du budget 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

25 MARS 2024

Date de publication :